

Si le député continue d'apporter des renseignements suspects en l'absence de toute discussion de la question, même avec son propre chef au cours d'une séance privée avec Simon Reisman, je pense qu'il ne cherche qu'à brouiller les cartes et à nuire aux négociations qui se déroulent en ce moment crucial.

LA COMPARUTION DE M. L'AMBASSADEUR REISMAN DEVANT LE COMITÉ

L'hon. Lloyd Axworthy (Winnipeg—Fort Garry): Monsieur le Président, je donne raison à la ministre sur un point. Il faut se méfier de tout renseignement émanant du gouvernement. Toutefois, j'avertis la ministre qu'il serait irréflecté de sa part de rejeter ces données de recherche effectuée par les fonctionnaires du ministère de l'Expansion industrielle régionale qui connaissent à fond ou qui connaissaient à fond l'évolution du développement régional au Canada.

M. le Président: A l'ordre. Des questions importantes sont en discussion. Il serait utile si dans leurs observations préliminaires les députés s'abstenaient d'argumenter et se contentaient d'exposer les faits pertinents.

M. Axworthy: Merci, monsieur le Président. Je poserai ma question à la ministre. Etant donné qu'il reste à peine cinq ou six semaines avant que le gouvernement ne ratifie un accord sur le libre-échange avec les États-Unis, n'est-il pas indispensable d'exposer aux Canadiens tous les faits que possède le gouvernement sur la répercussion de l'accord proposé? Le gouvernement n'est-il pas comptable aux Canadiens et ne devrait-il pas divulguer ces faits?

Ce faisant, la ministre consentira-t-elle à faire comparaître M. Reisman devant le comité permanent des affaires étrangères et du commerce extérieur pour expliquer pourquoi ces répercussions ne sont pas divulguées et ce que représentera l'accord sur le libre-échange pour les Canadiens?

L'hon. Pat Carney (ministre du Commerce extérieur): Monsieur le Président, je suis persuadée que M. l'ambassadeur Reisman répondrait comme moi. Étant donné que les négociations se poursuivent et que les renseignements que le député voudrait obtenir ne peuvent pas à toutes fins pratiques être définis ou précisés tant que les négociations ne seront pas terminées, il est inutile que M. Reisman vienne s'expliquer.

Je l'ai répété à maintes reprises, l'ordre du jour de ces entretiens a été débattu au Parlement. L'ordre du jour et la position canadienne ont fait l'objet de discussions approfondies entre les premiers ministres. Nous avons tenu des consultations qui ont comporté cinq réunions des premiers ministres, deux réunions des ministres du Commerce, 16 réunions des sous-ministres provinciaux et fédéraux, 116 réunions des GCSCE, trois réunions des présidents des GCSCE et du CCCE et sept réunions du CCCE qui me conseille. Tout ce travail et ces consultations se poursuivent.

J'ai offert une séance d'information analogue aux partis de l'opposition qui l'ont refusée.

Questions orales

Je dois ajouter que je trouve étrange que le chef néo-démocrate ait rejeté cette séance d'information quand un député de son propre caucus l'avait réclamée.

Des voix: Oh, oh!

Des voix: Bravo!

LES RENCONTRES ENTRE LE PREMIER MINISTRE ET LE PRÉSIDENT DES ÉTATS-UNIS

L'hon. Edward Broadbent (Oshawa): Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre. La ministre du Commerce extérieur a une fois de plus nié que les États-Unis ont exercé des pressions directes sur le gouvernement fédéral, afin de nous forcer à modifier notre législation sur les médicaments brevetés.

[Français]

Monsieur le Président, le premier ministre voudrait-il admettre qu'au cours de deux conférences internationales avec le Président des États-Unis, l'une en 1985 et l'autre en 1986, le Président a suggéré directement au premier ministre des changements dans notre loi sur les brevets des produits pharmaceutiques?

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Le chef du Nouveau parti démocratique fait allusion à quelque chose que j'ignore. Comme le ministre l'a mentionné, bien sûr, au cours des rencontres bilatérales, il y a des échanges de vues sur une foule de questions. C'est tout à fait normal. Il s'agit, en l'occurrence, de la loi qui a été présentée. C'est une initiative du Canada qui a pour effet, entre parenthèses, des investissements de plusieurs centaines de millions de dollars au Canada et la création de jusqu'à 3 000 nouveaux emplois dont la quasi-totalité ou la grande partie au Québec. J'ai remarqué qu'un grand nombre de Québécois, dont le maire de Montréal, des ministres du gouvernement de M. Bourassa, des intervenants sociaux, s'inquiètent énormément quant à la prise de position des sénateurs libéraux afin de contrecarrer un projet qui amènera tellement de retombées économiques valables au Canada et au Québec.

● (1430)

[Traduction]

LA POSITION DU GOUVERNEMENT DES ÉTATS-UNIS

L'hon. Edward Broadbent (Oshawa): Monsieur le Président, le premier ministre prétend qu'il s'agissait d'une initiative canadienne. Or, cette initiative conservatrice fait suite à deux demandes directes de la part du président des États-Unis et à une autre demande que le vice-président des États-Unis a présentée directement au premier ministre ainsi que lors d'une rencontre avec votre serviteur et, sauf erreur, le chef de l'opposition, et la Chambre en a été saisie après la visite de M. Yeutter au Canada.

Le premier ministre va-t-il maintenant reconnaître que le gouvernement a présenté ce projet de loi dont le Sénat est maintenant saisi parce que les États-Unis en font une condition préalable à un accord de libre-échange avec le Canada?